



Préparation concours interne  
Ingénieur ou ingénieure en chef  
territorial

**Test de sélection / Session 2018-2019**

**Durée 2h30 – Coefficient 3**

**EPREUVE 2 : POSITIONNEMENT EN CULTURE GENERALE ET  
TERRITORIALE**

Epreuve en deux parties :

**Partie I**

*Réponse à deux questions appelant des réponses courtes (une vingtaine de lignes) concernant des enjeux territoriaux ainsi que le positionnement des ingénieurs ou ingénieures en chef territoriaux au coeur de ces derniers. (12 points)*

**Question 1** : Quels sont les enjeux de la territorialisation des politiques publiques ?

**Question 2** : Comment organiser le management des risques en collectivité territoriale ?

**Partie II**

*Elaboration d'une courte dissertation sur un sujet de culture générale et territoriale. Le candidat ou la candidate traitera du sujet dans un maximum de 4 pages manuscrites. La dissertation comportera un plan apparent qui pourra être assorti de titres (8 points)*

**Sujet** : Les collectivités territoriales sont-elles menacées de disparition ?